

M. Olson: Monsieur le président, puis-je poser une question au ministre? Les raffineries de pétrole au Canada peuvent-elles espérer sur le marché canadien des approvisionnements supérieurs, soit par des accords d'importation, soit par la livraison directe dans les grands centres?

• (1.00 p.m.)

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, la politique du pétrole relève davantage de l'Office national de l'énergie. Quant à l'exportation, elle est du ressort du ministère du Commerce. Ce fut l'un des principaux sujets des délibérations, du comité mixte canado-américain à Washington, au début de l'année. Nous avons alors insisté pour élargir nos débouchés aux États-Unis pour le pétrole. Je sais que des pourparlers ont lieu actuellement entre des représentants de l'Office national de l'énergie et les hauts fonctionnaires compétents aux États-Unis. Sans dévoiler précisément où en sont les choses, au risque de compromettre les pourparlers, je puis assurer au député que le gouvernement du Canada attache la plus haute importance à la question et qu'il poursuivra vigoureusement sa politique dans ce domaine.

[Français]

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, j'ai quelques observations sur lesquelles je voudrais appeler l'attention de l'honorable ministre, à l'occasion de l'étude des prévisions budgétaires de son ministère. Je le fais à la demande de manufacturiers de ma circonscription, qui m'ont adressé des lettres dont voici quelques extraits. Le gérant de la compagnie J. A. M. Côté Limitée, la plus ancienne manufacture de chaussures au Canada, m'adresse une lettre dans laquelle on lit ce paragraphe:

Il y a, dans le comté de St-Hyacinthe, plusieurs usines de chaussures qui emploient des centaines de citoyens et il serait dans l'intérêt de tous que la recommandation du rapport soit acceptée.

Il est question du troisième mémoire qui a été adressé et présenté, sûrement, à l'honorable ministre, relativement à l'importation de chaussures au Canada.

Dans une lettre du gérant général de la compagnie Chaussures Dufresne Ltée, de Saint-Pie, je relève le paragraphe suivant:

Je suis assuré à l'avance que vous voudrez bien accorder aux recommandations du mémoire votre support total. Ces recommandations sont vitales à la survivance d'une industrie qui emploie 25,000 personnes, dont 14,000 dans la province de Québec.

Monsieur le président, on sait que depuis quelques années, plusieurs petites industries

canadiennes de la chaussure ont été forcées, à cause de la concurrence étrangère, de fermer leurs portes et de discontinuer leur production.

Il y a là, pour l'industrie canadienne, et plus spécialement pour l'industrie locale des villes affectées, beaucoup de désavantages, et le fait que certaines usines doivent fermer leurs portes entraîne une perte d'emploi pour les individus qui, jusqu'ici, retiraient leur salaire de ces industries. Cet état de choses constitue également une source de perte pour les municipalités, qui se voient privées des taxes provenant des employés de ces industries.

Dans le troisième mémoire supplémentaire que j'ai en main, on retrouve des informations qui sont de grande importance. Par exemple, on constate que les producteurs canadiens ont fabriqué, en 1951, 48,756,870 paires de chaussures, comparativement à 65,772,898 paires, en 1965. Par contre, les importations sont passées de 2,623,000 paires, en 1951, à 27,394,000 paires, en 1965.

On peut voir que l'importation de chaussures étrangères a augmenté plus rapidement que la production canadienne et il va sans dire qu'un tel état de choses est au désavantage des fabricants canadiens.

Par ailleurs, nos exportations qui, en 1962, étaient de 2,384,675 paires de chaussures, sont tombées à 1,749,461 paires en 1965.

Les importations de chaussures étrangères au pays augmentent de façon très rapide, alors que nos exportations de ces produits à l'étranger affichent une tendance vers la baisse.

Si l'on compare maintenant la production à la population du pays, on constate également un écart défavorable. Par exemple, entre 1951 et 1965, la population du pays a augmenté de 39 p. 100, alors que la production canadienne de chaussures a augmenté de seulement 35 p. 100, et ce alors que les importations de chaussures étrangères augmentaient dans une proportion de 942 p. 100. Il y a là un déséquilibre que l'honorable ministre voudra sûrement rectifier, afin que nos ouvriers canadiens ne soient pas pénalisés pour les importations de produits étrangers.

Et, selon le mémoire, en dépit d'une augmentation d'environ 1 million de citoyens, de 1962 à 1965, la production de chaussures pour l'année 1965 a été de 246,204 paires de moins qu'elle l'était en 1962.

Pour la période de janvier à mai 1966, la production a diminué de 2 p. 100, par rapport à la période correspondante en 1965; ce qui amène les manufacturiers de chaussures du Canada à en conclure, et je cite leur mémoire:

Conscients de l'interchangeabilité des chaussures en raison de leur rôle fonctionnel et de la pénétration massive et rapide des chaussures importées dans le marché canadien, nous recommandons